

De la représentation proportionnelle chez les plantes [suite et fin]

Autor(en): **Jaccard, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La forêt qui a fourni de précieuses ressources, pendant les opérations de guerre, ne peut plus alimenter les caisses communales dont elle a été longtemps la grande pourvoyeuse. Ses produits ne sont plus recherchés, et cela au moment où des pays voisins essayent de jeter sur notre marché d'énormes quantités de bois. Cependant, même en ce moment de détresse forestière, il a été possible d'utiliser une nouvelle ressource de la forêt: elle est devenue pourvoyeuse de travail malgré tout. On y occupe quantité de chômeurs à construire de bonnes dévestitures dont nous avons trop peu. Des centaines de kilomètres de chemins nouveaux sont venues sillonner dès lors des forêts autrefois exclues de toute exploitation. Beaux et bons chemins, établis dans toutes les règles de l'art, avec solide empièchement, en pente douce, accessibles même parfois aux autocamions. La Confédération, de sa main tutélaire, a contribué puissamment à ce bel effort de solidarité, à cette courageuse lutte contre l'adversité. Quand reviendront les bonnes années, quand la vraie paix célébrera enfin son triomphe — cela ne saurait plus tarder — quand le forestier pourra à nouveau marteler de belles coupes, et quand enfin retentira joyeusement dans nos futaies la cognée tombant à coups redoublés, quel plaisir alors pour le charretier de pouvoir transporter ses lourds chargements tout au long de tels chemins! La forêt redeviendra une des plus sûres sources de la richesse nationale. A quelque chose malheur aura été bon!

Mais assez de ces rêves d'avenir. Notre intention est bien plutôt de fixer, pour les historiens futur, quelques points de cette histoire forestière des années de guerre. Nous avons choisi pour cela une commune vaudoise du Jura dont le domaine boisé est grand, mais dont l'évolution forestière est récente. (A suivre.)

De la représentation proportionnelle chez les plantes.

(Suite et fin.)

Les quelques remarques que nous venons d'exposer justifient, j'ose le croire, l'importance que j'accorde à l'étude du mécanisme de ce facteur social par excellence qui est la concurrence, ou pour parler au point de vue phytogéographique: la lutte *pour la conquête du terrain*.

Dans ce que nous venons de dire, nous n'avons en vue, bien entendu que la *flore sauvage*, car la culture, en domestiquant les plantes au profit de l'homme leur a fait perdre leurs qualités d'indépendance natives. N'ayant plus à rechercher elles-mêmes les stations les mieux appropriées à leurs besoins, puisque l'homme leur fournit le nécessaire, elles tombent dans un matérialisme niveleur et s'accommodent de tout terrain capable de les nourrir.

En s'efforçant de soustraire à la concurrence étrangère les plantes qu'il cultive, l'homme pousse même les soins jaloux dont il les entoure jusqu'à vitrioler cupriquement tout compagnon, nous pourrions dire tout *champignon indésirable*, dont les assiduités compromettraient la belle tenue physique de ses pupilles et leur valeur vénale. Dans ces conditions, les végétaux cultivés, comme les animaux domestiques deviennent des serfs plus ou moins dociles; en renonçant à lutter avec leurs congénères, ils perdent en force combative ce qu'ils gagnent en corpulence.

Avez-vous jamais vu un navet cultivé envahir un pré de pissenlits? Il n'en est plus capable; par la culture, le navet est devenu servile et timoré; il se laisse brouter par le lièvre, le plus timide des quadrupèdes sans essayer la moindre défense; le *chardon* sauvage lui au moins présente ses piquants au grison qui le convoite! La même chose s'observe chez les animaux domestiques et retentit sur leur combativité. Voyez nos bovidés, ont-ils l'air assez bœuf! et les brebis, n'ont-elles pas l'esprit moutonnier?

En résumé, la distribution des végétaux nous enseigne que les plantes, comme les animaux, comme l'homme lui-même vivent en sociétés soumises à des lois naturelles. L'homme seul possède le pouvoir de troubler volontairement le jeu habituel de ces lois; il transforme ainsi, soit à son profit, soit à son détriment, les *sociétés sauvages* en *sociétés cultivées*.

L'étude des associations naturelles de plantes sauvages et celle des conditions dans lesquelles elles se maintiennent dans leurs stations, peuvent fournir soit à l'agriculteur soit au forestier d'utiles indications.

Déchargées par la culture de l'obligation de lutter contre leurs concurrentes naturelles, les plantes domestiquées comme les animaux sont d'ailleurs facilement envahies par des parasites, dès que les soins dont on les entoure se relâchent ou que la nourriture dont elles disposent ne permet pas leur croissance optimum.

Tels des commensaux faméliques rôdant autour de possesseurs bénévoles, ou de fils de familles en tutelle, pour exploiter à leur profit les réserves dont ceux-ci bénéficient, sans les avoir acquises par la lutte de tous les jours, de nombreux ennemis qui ne sont pas même des concurrents habituels, guettent la moindre défaillance pour s'installer à demeure sur ces végétaux civilisés qui ne sont plus capables résister à leurs attaques.

Dans les cultures soustraites au jeu de la libre concurrence, il n'est pas rare, en effet, de voir des champs entiers de céréales „passés au bleu“ par la nielle ou le bluet, ou étouffés par les cirses ou les liserons.

Il n'en va pas autrement dans les cultures forestières lorsque le technicien, méconnaissant le penchant naturel et bien légitime qu'ont certaines essences de vivre en compagnie de représentants d'autres espèces végétales, leur impose une sorte de discipline militaire, les groupant en massifs purs, réguliers et homogènes, telles les recrues d'un bataillon dont tous les membres ont le même uniforme, le même âge et sensiblement la même taille. Il n'est pas surprenant que cet ordre, tout artificiel, soit facilement rompu et que certains parasites incapables d'accomplir leur propagation, j'allais dire leur propagande malfaisante, dans des peuplements naturels sainement équilibrés arrivent, au contraire, à se multiplier dans une association artificielle mal préparée pour résister à leur envahissement.

Rappellerons-nous à cette occasion l'extension fréquente de la pourriture rouge (*Trametes radiciperda*) dans les massifs purs d'épicéas cultivés jadis, et trop souvent aujourd'hui encore, sur le Plateau suisse ou bien encore celle de la rouille du pin Weymouth.

Ce sont là petites vengeances de dame Nature, venant rappeler à qui de droit qu'il y a toujours quelque danger à méconnaître ses lois, et qu'on éprouve parfois des déboires en se laissant tenter par des valeurs étrangères à gros rendement.

Par un traitement judicieux, le technicien peut, en améliorant l'éclairage des cimes et le réchauffement du sol, favoriser la croissance des arbres, mais, la forêt étant un peuplement, c'est-à-dire un véritable corps social, le forestier ne doit pas seulement élaguer ce qui peut nuire, mais encore ne pas entraver le développement des végétaux qui contribuent à réaliser l'équilibre biologique stable dont nous parlions tout à l'heure, état d'équilibre qui résulte de

l'action réciproque non seulement de la collaboration de la futaie et du sous-bois, mais encore de la concurrence qui s'établit dans le sol entre les racines des espèces concurrentes et de l'activité des micro-organismes de tout ordre qui influent sur le chimisme du sol.

Paul Jaccard.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité permanent sur l'exercice de 1921/22.

(Présenté par le président à l'assemblée générale du 21 août 1922, à Altdorf.)

Messieurs,

Notre Société comptait, à la dernière assemblée générale d'Aarau, 350 membres. Nous avons le regret de constater que cet effectif a diminué dès lors, très probablement par suite de l'augmentation de 10 à 15 fr. de la cotisation annuelle, décidée en désespoir de cause à l'assemblée de Soleure. Nous avons perdu 20 sociétaires, dont 13 par démission et 7 ensuite de décès. En regard de cette diminution, nous n'avons à enregistrer qu'une augmentation de 6 sociétaires. Il y a donc diminution totale de 14 membres, si bien que notre effectif se réduit à 338. Il se décompose comme suit :

10	membres d'honneur,
321	„ ordinaires, en Suisse,
7	„ „ à l'étranger.

Fait surprenant et bien regrettable : notre invitation aux forestiers, fraîchement diplômés, à entrer dans notre giron n'a trouvé aucun écho. Espérons qu'une diminution de la cotisation annuelle sera possible sous peu et que, grâce à cette mesure, le nombre de nos membres augmentera à nouveau, particulièrement parmi les amis de la forêt.

Et maintenant, consacrons quelques instants à ceux de nos sociétaires qui nous ont été ravis par la mort.

Le 28 septembre 1921 est mort, à Berne, M. le Dr *Louis Forrer*, ancien conseiller fédéral, membre d'honneur de notre Société, un homme d'Etat dont les sympathies furent constamment acquises à la cause de la forêt.

Peu après est décédé un autre membre d'honneur, M. *Lucien Daubrée*, conseiller d'Etat et Directeur général des Eaux et forêts de France qui, pendant très longtemps, a présidé avec une rare distinction aux destinées de la sylviculture française.

Le 8 octobre 1921 est mort M. *Hermann Abegg*, le syndic de Küssnacht près de Zurich, un ami zélé de la forêt qui n'a cessé de lui témoigner son intérêt.

Le 26 novembre 1921 est décédé à Zurich, après une longue maladie, M. le professeur *R. Pulfer*. Le défunt, après avoir été durant deux ans assistant à la Station de recherches forestières de Zurich,